

1^{er} octobre 2024

Le Centre Hospitalier Sud Francilien obtient la certification V2020 de la Haute Autorité de Santé (HAS)

La Haute Autorité de Santé (HAS) a rendu publique sa décision de certifier le Centre Hospitalier Sud Francilien. Cette certification est une reconnaissance collective pour toute la communauté hospitalière du Centre Hospitalier Sud Francilien (professionnels de santé, équipes administratives, logistiques et techniques).

Elle reconnaît leur professionnalisme, leur investissement et le travail d'amélioration continue dans le domaine de la qualité et de la sécurité des soins. Elle les encourage à maintenir un haut niveau d'exigence en matière de respect des droits du patient. Elle met en évidence l'attention, portée et accordée aux patients, aux proches et aux aidants dans les parcours de soins.

Le rapport de certification souligne le travail conduit par l'établissement pour garantir et développer une offre de soins publique répondant aux besoins du territoire en partenariat avec les établissements du territoire (notamment avec l'appui des hôpitaux partenaires du Groupement Hospitalier de Territoire Ile-de-France Sud), les CPTS et la médecine de ville.

Le rapport accorde des scores élevés dans les trois domaines d'investigation de cette visite (les patients, les équipes de soins et l'établissement).

- Le rapport établit à 95% le niveau de l'établissement pour les actions contribuant au respect des droits des patients. La HAS a souligné l'information claire et adaptée donnée aux usagers, le développement de l'Expérience Patient et l'inclusion du patient dans la mise en œuvre de son projet de soins, en y associant ses proches et aidants.

- La conformité des pratiques observée auprès des équipes de soins fait également l'objet d'un score élevé de 95%. S'agissant de ces pratiques, la HAS souligne la coordination des équipes dans les parcours de soins ainsi que l'apport du travail pluridisciplinaire et collégial dans les prises en charge garantissant la pertinence des parcours et des actes. Les équipes maîtrisent et évaluent les risques liés à leurs pratiques.

- Les actions entreprises par la gouvernance obtiennent un taux de conformité de 97% au regard des attentes de la HAS. Dans ce domaine, la Haute Autorité de Santé souligne la cohérence territoriale des orientations stratégiques de l'établissement, le leadership de la gouvernance, la ressource représentée par les Fédérations Médicales Inter-Hospitalières sur le territoire de santé et le travail en réseau conduit par l'hôpital avec les différents acteurs de santé (publics et privés). Il est mis en exergue l'implication des équipes dans la qualité de vie au travail favorisant le travail en équipe et le développement des compétences.

L'attribution de cette certification s'appuie sur les observations recueillies par les 10 experts-visiteurs accueillis sur l'établissement du 13 au 17 mai 2024. Au cours de cette visite, les experts-visiteurs de la Haute Autorité de Santé ont analysé 31 patients traceurs, 17 traceurs ciblés, 15 parcours traceurs, 24 audits systèmes et ont fait 63 observations.

La Haute Autorité de santé délivre quatre principales recommandations pour atteindre la mention « Haute qualité des soins »¹. La mise en pratique de ces recommandations devra être démontrée lors de la prochaine visite de la Haute Autorité de Santé (HAS), programmée dans 4 ans.

¹ – Quatre principales recommandations :

- Finaliser la transformation d'une troisième unité clinique de Psychiatrie en unité ouverte,
- Pérenniser les actions mises en place pour sécuriser le stockage des médicaments à risques, le transport des médicaments thermosensibles, et la traçabilité de la vérification de l'administration des chimiothérapies,
- Assurer un suivi structuré des sites satellites d'endoscopie,
- Améliorer la coordination de la prise en charge concernant l'accessibilité de toutes les informations du dossier patient et la transmission systématique de la lettre de liaison.